

Procès verbal de l'Assemblée Générale de DAJBU

Date : 15/08/2014

Lieu : Nyanza Lac- Makamba

Participants : (Voir la liste en annexe)

Les points à l'ordre du jour :

1. Actualisation de la planification, exercice 2014
2. Election du nouveau Comité Exécutif de DAJBU
3. Divers

La présidence de la réunion était assurée par M. Evariste NIMUBONA, Représentant légal ai de DAJBU.

0. Introduction

Le Représentant légal de DAJBU qui a démissionné, M. Nestor HAKIZIMANA, a pris la parole pour saluer les participants à l'Assemblée générale mais surtout pour leur expliquer les raisons de sa démission aux membres de l'Assemblée générale. Il a tenu à partager qu'il a été investi des nouvelles responsabilités de son Eglise, incompatible avec la représentation légale de la DAJBU mais qu'il peut aider dans d'autres fonctions de DAJBU qui ne sont pas incompatibles avec ses nouvelles responsabilités. Les membres de l'Assemblée générale l'ont félicité pour ses nouvelles responsabilités et lui ont demandé de ne pas s'éloigner de DAJBU surtout qu'il est parmi les membres fondateurs. Il a agréé cette proposition et a remis la parole au Représentant légal ai pour continuer avec les points à l'ordre du jour l'Assemblée générale.

1. Actualisation de la planification, exercice 2014

Le Représentant légal ai a pris la parole à son tour, il a aussi commencé à saluer les participants à l'Assemblée générale et leur a demandé de participer activement dans l'Assemblée générale.

Il a par la suite passé à l'exposé des activités essentielles à réaliser pour la planification de 2014. En effet, il a partagé aux membres de l'Assemblée générale les principales activités en cours. Il s'agit principalement du projet d'assistance aux enfants vulnérables et orphelins, le partenariat avec l'Organisation OSCAR pour un projet de renforcement des capacités des membres de DAJBU et enfin le Projet phare relatif à la promotion et la défense des droits des enfants à travers le programme World Children Price. Nous nous focaliserons beaucoup cette année sur ce programme pour le temps qui reste pour cette année. Un projet est aussi en cours de demande de financement au Forum SYD, nous vous informerons au fur et à mesure.

2. Election du nouveau Comité Exécutif de DAJBU

Suite à la démission du Représentant légal, un Comité exécutif provisoire a été mis en place pour gérer les affaires courantes de DAJBU. Il était ainsi indispensable qu'un nouveau Comité exécutif soit élu pour diriger DAJBU.

Deux membres de DAJBU ont posés leurs candidatures respectivement au poste du Président et du Vice Président. Il s'agit de M Evariste NIMUBONA et Mr Constantin BAYUBAHE. Les membres de l'Assemblée générale ont passé au vote, M Evariste NIMUBONA avec 14.des voix, représentant 100% a été élu Président et Constantin Vice Président avec 13.des voix, représentant, 92.%

Ils se sont par la suite consultés pour mettre en place le Comité exécutif qui est composé comme suit :

- Secrétaire General ; Monsieur Nestor HAKIZIMANA
- Secrétaire Générale adjointe ; Mademoiselle Francine KAMPIMBARE
- Trésorier ; Monsieur François NTACONAYIGIZE
- Conseiller Juridique ; Monsieur J Claude NSABIMANA
- Conseillère sociale ; Madame Sabine NIZIGAMA

3. Divers

Au chapitre de divers, il a été analysé un dossier disciplinaire de Jean Marie NDUWAYEZU. Ce dernier a été manifesté par un comportement qui n'est pas digne de DAJBU. Il a surtout commis les manquements graves suivants :

- Insubordination vis-à-vis de ses chefs hiérarchiques
- Changement de l'adresse de l'organisation et utilisation de cette adresse pour des diffamations des organes
- Non présentation des rapports des activités lui confiées par le comite exécutif
- Propagation des rumeurs au niveau extérieur de l'organisation
- Faux et usage de faux en se permettant de signer une pétition à la place des autres sans même réserver une copie au comite exécutif ou à l'A.G

Pour tous ces manquements graves, et conformément aux prédispositions de notre règlement d'ordre intérieur de la DAJBU, une sanction d'exclusion de DAJBU a été prise à l'encontre de Jean Marie Nduwayezu. Cette décision a été prise de façon démocratique car tous les membres de l'Assemblée générale ont agréé la décision en apposant leur signature sur la décision.



du Monsieur Jean Marie NDOWAYE du
Association DAJBU , Nyanza Lac le 15/08/2014



pour des raisons qui sont évoqués dans la lettre
Assemblée générale de DAJBU, tenue à NYANZA LAC le 15/08/2014
décide d'exclure de l'Association DAJBU , Monsieur Jean Marie
NDOWAYE .

Fait à NYANZA lac , 15/08/2014

signé par les membres de l'assemblée générale

1. KABURA Jacques
2. KAVOYA Féchiel
3. KANYANGA Cantas
4. HARIMENSHI Léonard
5. NATHORO Pacifique
6. NIJIMBERE Théophile
7. NGENDAKUMANA Égide
8. NZICIRAMA Soline
9. NIABIMANA Jean clard
10. HAMIZIRANA Nestor
11. MATADIBORO Jean-de-Sieu
12. NYKNONI Stany
13. BARYUBAHÓ Constantin
14. MURBONA Evariste

